

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <u>28/09/2017</u>	Dossier complet le : <u>04/12/2017</u>	N° d'enregistrement : <u>2017-5412</u>

1. Intitulé du projet

Création de voie de desserte pour la création de logements sociaux - rue d'Anglard à Couzeix

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération Limoges Métropole

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Gérard Vandembroucke

RCS / SIRET

2 4 8 | 7 1 9 | 3 1 2 | 0 0 1 6 | 2

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières a) Construction de routes classées dans le domaine public routier des communes	Réalisation d'une voie de 6 m de large avec 2 trottoirs de 2 m et une raquette de retournement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Limoges Métropole a la charge de réaliser une voie permettant de desservir la construction de 12 logements sociaux adaptés pour les gens du voyage. Le projet de viabilisation comprend :

- la création d'une voie nouvelle (6m de large)
- la création de 2 trottoirs (2 m de large)
- la création d'espaces de stationnement (13 places créées)
- l'aménagement de l'ensemble des réseaux nécessaires (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, réseaux d'électrification et de télécommunication, ...)

- la valorisation des espaces verts
- une parcelle libre d'environ 1800 m².

Limoges Habitat a la charge de réaliser la construction des 12 logements et l'aménagement interne des parcelles privatives. Le projet de construction comprend :

- la création de 12 parcelles clôturées et engazonnées, avec un stationnement adapté aux caravanes sur chaque parcelle ;
- les cheminements et réseaux de l'entrée de la parcelle jusqu'aux bâtiments ;
- la construction de 12 maisons de plain-pied (10 T4 et 2 T3).

4.2 Objectifs du projet

Cette voie sera ouverte à la circulation publique, en double sens , raccordée à la rue d'Anglard pour une extrémité et se terminant en raquette de retournement de l'autre.

Le principal usage sera d'offrir la desserte des 12 logements sociaux pour se connecter sur les voies publiques de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La consistance des travaux est la suivante:

- Décapage de la terre végétale et mise en cordon pour réemploi ultérieur,
- Terrassements en déblais/remblais avec évacuation des déblais excédentaires,
- Réalisation des réseaux d'eaux usées avec raccordement sur le collecteur principal (avec station de refoulement)
- Réalisation des réseaux d'eaux pluviales avec création d'une zone de rétention
- Création du réseau d'eau potable avec raccordement sur le réseau communal
- Travaux d'électrification et télécommunication
- Construction du corps de chaussée et des trottoirs
- Création de deux zones de stationnement de 13 places au total
- Aménagement des espaces verts en périphérie
- La voie et les espaces de stationnement seront éclairés.

Construction de 12 maisons individuelles :

- Terrassements en déblais/remblais avec évacuation des déblais excédentaires,
- Raccordements aux regards en attente voirie
- Fondations - Elévations - Gros oeuvre maisons
- Clos couvert
- Aménagements intérieurs des maisons
- Aménagements extérieurs des parcelles: terrasse façade rue, accès à l'espace caravane depuis la voirie , clôture + portail sur la totalité de la parcelle, engazonnement, accès

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

la voie créée sera entretenue par les services techniques de Limoges Métropole (chaussée, signalisation).

Limoges Habitat assurera l'entretien des 12 des maisons adaptées et des parcelles privatives en tant que propriétaire-bailleur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction fera l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet routier :	Longueur : 250 ml Largeur : 10 ml Surface : 2500 m ²
Projet architectural:	Surface de plancher: 944m ² Surface des stationnements: 650m ² 12 parcelles construites de 900m ² 1 parcelle libre de 1800m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue d'Anglard à Couzeix (87270)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 45° 54' 08" ___ Lat. 1° 13' 24" ___

Point d'arrivée :

Long. 45° 54' 14" ___ Lat. 1° 13' 21" ___

Communes traversées :

Couzeix

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet excédentaire, mais en faible quantité
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	transformation de prairies (zone de pâturage) en espace viabilisé
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation de véhicules légers (majoritairement) et de poids lourds (ponctuellement)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Circulation des véhicules avec moteur thermique

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(sauf engins de terrassement durant la période de chantier qui sera inférieure à 1 mois)
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera éclairé.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures, visant à réduire les effets du projet dans son ensemble, sur l'environnement sont :

- réalisation d'un bassin de rétention pour maîtriser le débit de rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel,
- traitement en place des matériaux du site au liant hydraulique pour minimiser l'évacuation des matériaux de terrassement et l'apport des ressources naturelles (granulats routiers)
- minimiser les surfaces de matériaux imperméables

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet pourrait être dispensé d'étude d'impacts dans la mesure où :

- il est éloigné de tout espace identifié pour son intérêt écologique (hors ZNIEFF et hors corridor écologique de la Trame Verte & Bleue de l'agglomération).
- il n'est pas situé sur une zone humide;

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Limoges

le

11/2/17

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Le Directeur Général
des Services,


Olivier BARLOGIS

Commune de COUZEIX

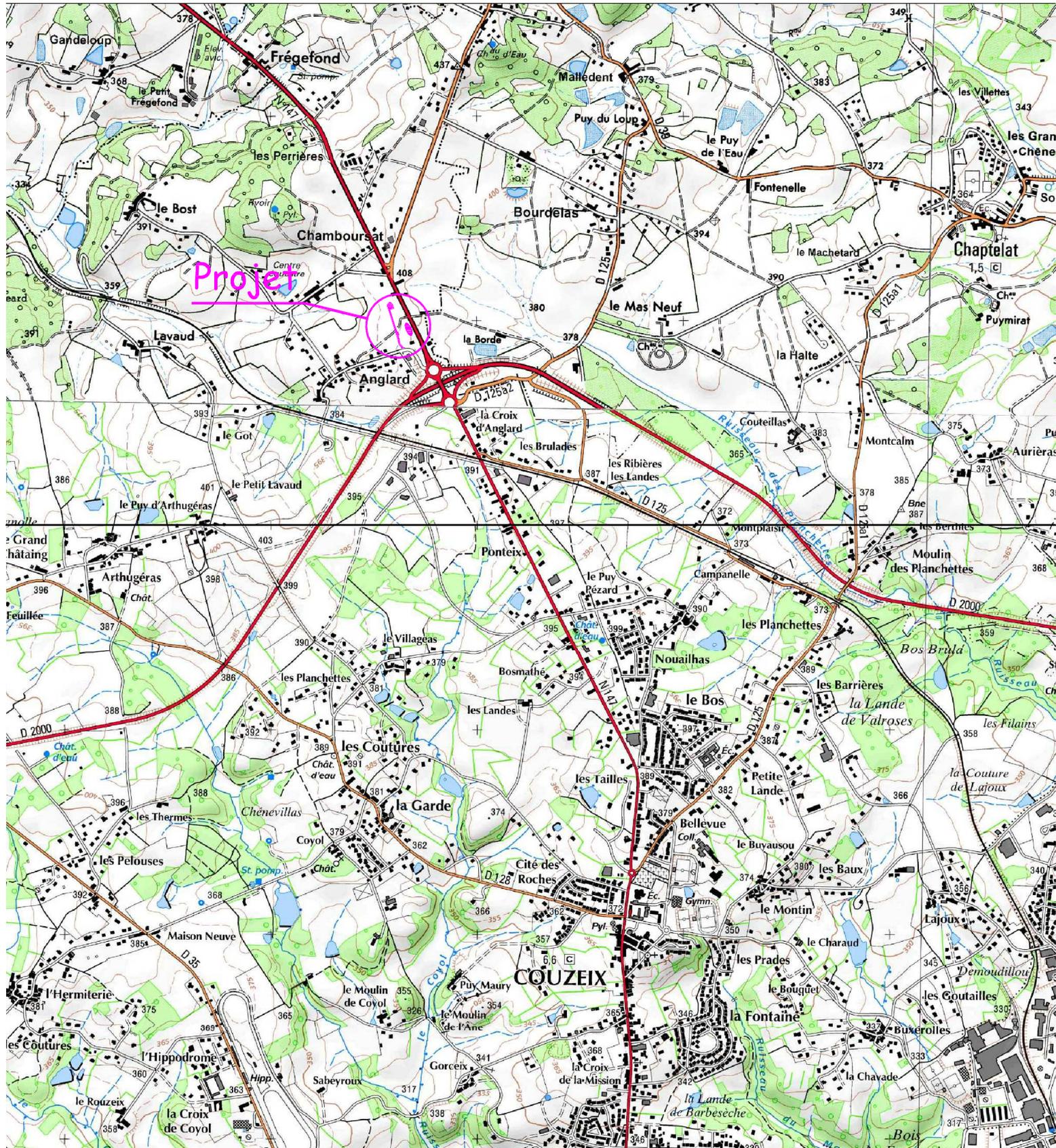
Rue d'Anglard

Création de Logement Social Adapté

PLAN DE SITUATION

Annexe 2

Echelle : 1/25 000



Commune de Couzeix

Rue d'Anglard

Création de Logement Social Adapté

**PLAN DE LOCALISATION DES PHOTOS
Annexe 3**

REF: DET_COU-V-ANGLARD-PRO2.dwg		Date de création: 19/10/16	Echelle: 1/500	
topo copyright VDL /cadastre copyright Droit de l'Etat réservés		Phase PRO	Indice 2	
Indice	Modifications	Date:	Dessiné par:	Vérfié par:
0	Plan initial	19/10/16	Ch. LAIR	
1	Ajout d'une parcelle et modification de la raquette de retournement	07/07/17	Ch. LAIR	
2	Inversion entre parking et parcelle non construite par Limoges Habitat	13/09/17	Ch. LAIR	
Réf dossier: 2015-COU-11		Directeur des études techniques		
Secteur:	Plan:	Le :		
Valeur de Terre:Ω		Patrick TARDIEUX		



Opération de construction de 12 logements adaptés aux gens du voyage
 Rue d'Anglard-Commune de COUZEIX

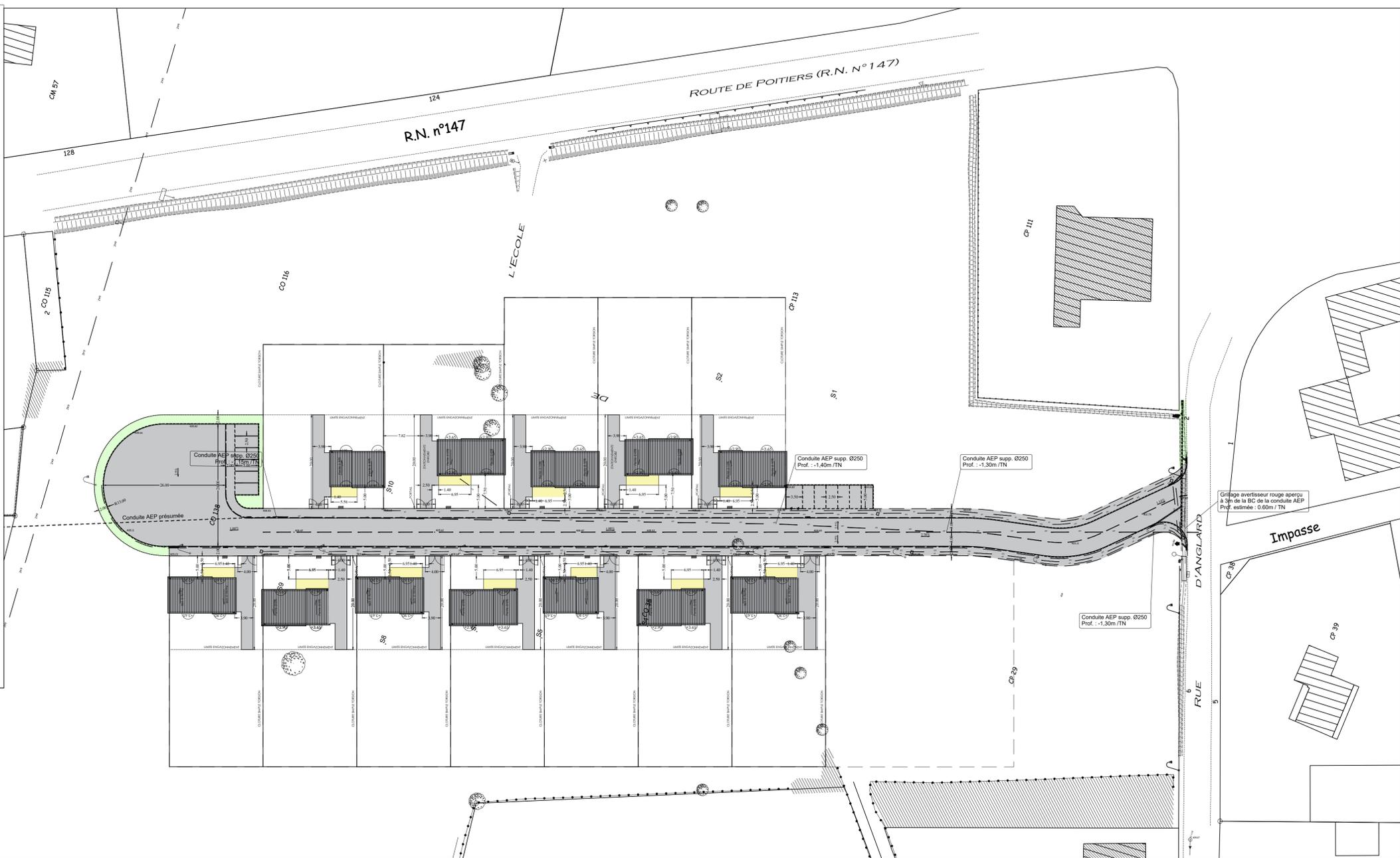
MAITRE D'OUVRAGE:
LIMOGES HABITAT
 224, rue François Perrin-87000 LIMOGES
 Tél:05-55-43-45-00



MAITRE D'OEUVRE	SARL d'Architecture J&LM 14, rue Paul Abadie-16000 ANGOULEME	Tél: 05-45-38-96-74 email: lemerdy.jourdanas@wanadoo.fr
BET STRUCTURE	ABCIIS 70,rue Jean Doucet-16470 SAINT-MICHEL	Tél: 05-45-24-09-27 email: betabcis@gmail.com
BET FLUIDES	DYNAMIC ENERGIE 74 Impasse Saillée-16000 Angoulême	Tél: 09-87-19-98-47 email: dynamic-energie@orange.fr
ECONOMISTE	CABINET LAURENT MORELET 20 bd Pailou-Charentes-BP 80344-16008 ANGOULEME Cedex	Tél: 05-45-94-32-70 email: contact@lmorelet.fr
ACOUSTICIEN	ACOUSTICDIA Bois Grenier-87380 MAGNAC BOURG	Tél: 09-66-88-51-24 email: acousticia@gmail.com

PHASE:	APS	PLAN MASSE
NUMERO DE PLAN:	01	
ECHELLE:	1/500	

Indice	Date	Modifications
0	31/10/2017	Remise du dossier AVP



NOTE DESCRIPTIVE

12 LOGEMENTS ADAPTES AUX GENS DU VOYAGE COUZEIX-PHASE APS

Le programme repose sur un ensemble de 12 maisons individuelles, pouvant s'adapter aux gens du voyage. Les typologies seront réparties comme suit:

- 10 logements T4
- 2 logements T3

IMPLANTATION

L'implantation sur le site répond au cahier des charges précis et également à un aménagement parcellaire proposé par la ville. Les maisons s'implantent à 5 m de la future voirie et sont espacées d'un minimum de 5m entre elles.

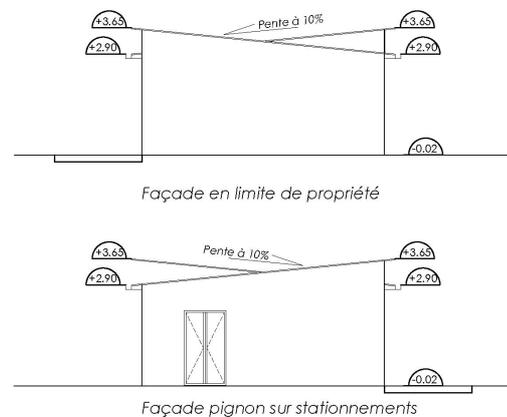
L'un des souhaits des gens du voyage, est que le terrasse soient tournées vers la rue. Leur traitement est un point majeur du projet, elles doivent être mise en valeur pour donner une image à cette nouvelle impasse.



ARCHITECTURE

La parti-pris architectural s'inspire de l'écriture de la caravane, et en reprend ses lignes caractéristiques: un volume simple rectangulaire

La volume simple constitue la maison, qui comprend un espace de rangement complètement intégré dans ce volume.



Le rythme parcellaire étant très régulier, les volumétries offriront deux variantes de toiture. Ce principe permet d'éviter la monotonie. De plus, l'implantation des maisons jouera sur une alternance de 2,50m par rapport à la limite sur la rue.

MATERIAUX

Étant sur des volumes simples, et tout en RDC, le choix été fait d'utiliser du bac acier en toiture, nous permettant d'avoir une faible pente, et ainsi de ne pas avoir une hauteur trop importante. Le traitement des murs sera en enduit.